

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DREZERY

Séance du 24 septembre 2026

Membres du Conseil Municipal : 23

Présents : 20

Votants : 23

Absents : 3

Procurations : 3

L'an deux mille vingt-six et le vingt-quatre septembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Maire de Saint-Drézéry.

Présents :

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, M. DACHEUX Jean-Philippe, Mme SIRVEN Françoise
M. LAVIE Richard, Mme BASTIDE Cécilia, FOURNEAU Julien, Mme BOUSQUET Adeline,
M. DEBARGE Francis, M. SALVADOR Daniel, M. MERCIER Philippe, Mme DURAND Carole,
Mme TROCELLIER-BERGER Agnès, M. BELLOIR David, Mme FERRERES France,
Mme MAHE Laetitia, M. SAVELLI Yohan, Mme LACROIX Anissa M. RAYNAUD Thierry,
M. GALTIER Laurent, Mme PIERROU Maria-Eleni

Procuration :

M. ARNAUD Hervé donne procuration à Mme Jackie GALABRUN-BOULES

M. DOUCIN Pascal donne procuration à M. Daniel SALVADOR

Mme RIBEYROLLES Charline donne procuration à Mme Adeline BOUSQUET

Objet : FINANCES – Admission en non-valeur

Sur proposition de M. le Trésorier par courriel explicatif du 27/04/2026, il convient de procéder en l'admission en non-valeur de titres de recettes de l'année 2021 pour un montant de 3,28 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- STATUE favorablement sur l'admission en non-valeur du titre de recettes n°54 de l'exercice 2021 d'un montant de 3,28 € pour cotisation RAEP 2020 retraite / aide aux devoirs
- Les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Pour copie conforme



La Maire,
Jackie GALABRUN-BOULBES

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de l'Hérault

le 28/09/2026

Et publication ou notification le 29/09/2026